

## ***Ouvrir les savoirs : un enjeu démocratique***

### **Conférence ORBI du 20 novembre 2018**

Mesdames, Messieurs,

Xxx, xxx,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter les dix ans d'ORBi.

Sur le site du répertoire institutionnel Open Access de l'Université de Liège, on évoque ORBi comme l' « étincelle liégeoise » qui a modifié en profondeur la manière dont on communique les résultats de la recherche scientifique.

Si ORBi a été une étincelle, c'est parce qu'il s'est accompagné de la volonté, non moins enflammée, de ses promoteurs. Ils étaient quelques-uns à l'origine, tels le recteur Bernard Rentier et le directeur des bibliothèques Paul Thirion. Ils sont de plus en plus nombreux désormais à défendre le répertoire, conscients qu'Orbi ouvre de façon unique les résultats de la recherche aux chercheurs belges et internationaux, mais aussi à des parties prenantes non-académiques.

Convenons-en cependant, l'étincelle d'Orbi aurait pu faire long feu si elle n'avait pas été soutenue par un mandat sur mesure, celui que l'on connaît à l'échelon international sous l'appellation de « mandat liégeois ». Ce mandat, Bernard Rentier s'est toujours plu à le rappeler, combine des carottes - davantage de visibilité et donc potentiellement plus de citations pour les travaux scientifiques - et un bâton : ne comptent pour les évaluations que les travaux qui sont archivés sur Orbi.

Le mandat liégeois aura inspiré à son tour la politique de libre accès aux publications scientifiques issues des programmes de recherche soutenus par le F.R.S.-FNRS et les Fonds Associés en vigueur depuis le 30/06/2013. Le F.R.S.-FNRS invite tous ses récipiendaires à déposer leurs articles publiés depuis 2008. Les auteurs peuvent bien entendu mettre en ligne toutes leurs publications s'ils le souhaitent.

Pour l'anecdote, souvenons-nous que c'est lors d'un débat dans le cadre de la rentrée académique en 2013 consacrée à la liberté d'expression que j'avais été mis au défi par le Professeur Stevan Harnad de l'Université du

Québec à Montréal et futur Docteur Honoris Causa, d'édicter un décret étendant le « modèle liégeois » au reste de la FWB.

J'avais relevé le défi ce jour là et le décret Open Access du 3 mai 2018 s'inscrit résolument dans la lignée de ces initiatives. Il place nos institutions de recherche et d'enseignement supérieur dans le peloton de tête des institutions mondiales actives dans la « science ouverte », telles que l'Université d'Harvard ou encore les universités Suisse de Zurich, Lausanne ou de Genève.

En effet, le modèle d'Open Access promu par le décret est un modèle ambitieux qui combine l'obligation de dépôt et le respect d'embargos si nécessaire, mais qui laisse toujours ouverte la possibilité de tirés à part numériques, sur simple demande à l'auteur. A ce titre, il assure un accès immédiat et gratuit aux articles scientifiques produits par nos chercheurs, sans affecter leur choix du lieu de publication. Grâce au décret, les résultats de la recherche menée en Fédération Wallonie Bruxelles sont accessibles partout dans le monde et, plus spécifiquement, auprès des chercheurs dont les institutions n'avaient pas les moyens d'acheter ces publications scientifiques.

Mesdames, Messieurs, je suis conscient que l'univers de la communication scientifique connaît des développements rapides et importants. Pas une semaine ne passe sans qu'on soit informé d'un nouveau développement technologique affectant la production, la dissémination et l'évaluation de la recherche. Pour autant, les répertoires comme ORBi ne sont pas des objets du passé. Au contraire, l'avenir, en matière de communication de la recherche, réside sans doute dans des répertoires d'un nouveau type, qui associent dépôt de prépublications et évaluation ouverte des articles. Bien entendu, un des principaux enjeux sera de garantir la meilleure qualité scientifique des travaux mis en Open Access, et il n'est pas question de brader l'évaluation par les pairs ! L'Open Access, tel que je le conçois, doit être synonyme d'une meilleure qualité scientifique, et en aucun cas d'exigences moindres en la matière.

Les répertoires présentent un autre atout spécifique, et à mes yeux considérable. Ils permettent d'archiver et de rendre accessible une grande diversité de produits de la recherche - dont des publications susceptibles d'intéresser un public élargi - et de participer à l'impact sociétal de la recherche. Laissez-moi évoquer un exemple récent : l'ouvrage directement publié en Open Access "21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle" de Jean-Michel Lafleur et

Abdeslam Marfouk, deux chercheurs de cette université. Ce livre, fondé sur la recherche scientifique en la matière, permet de déconstruire les clichés que les Belges peuvent avoir en matière d'immigration, et a eu un écho considérable dans les médias.

ORBi n'est donc pas un outil du passé, mais bien un instrument du futur. Sans nul doute les modalités pour la mise en place de l'Open Science seront multiples et complémentaires, mais les répertoires auront leur rôle à jouer.

## **Le Plan S et les revues en Open Access**

Ceci m'amène à un sujet beaucoup discuté dans les milieux de l'Open Access ces dernières semaines : le PlanS.

Promu par Robert Jan Smits, l'émissaire du Commissaire européen Moedas pour l'Open Science, et par Science Europe, le Plan S vise à atteindre un Open Access total pour 2020, en matière d'articles de revues scientifiques.

Il y a beaucoup de principes dans ce plan que nous soutenons en FWB : refus du modèle de publication hybride, droit des auteurs de conserver leurs droits d'auteur, plafonnement des APCs (Article Processing Charges), importance d'un suivi solide de l'économie de l'Open Access.

Des incertitudes demeurent néanmoins quant au seuil qui sera jugé raisonnable pour ces APCs. Il ne faudrait pas, en effet, que le Plan S n'aboutisse in fine à une augmentation des coûts de l'accès à l'information scientifique, alors que l'esprit de l'Open Science et les technologies désormais à disposition nous permettraient de développer des systèmes de communication scientifique profondément novateurs et meilleurs marché.

## **Open Research Data**

Mesdames et Messieurs, l'Open Science, ce n'est pas qu'ouvrir l'accès aux publications scientifiques, c'est également ouvrir les données qui sont sous-jacentes aux articles publiés. Dans le prochain programme-cadre, Horizon Europe, qui débutera en 2021, tout financement européen s'accompagnera de l'obligation d'ouvrir en Open Access les données de recherche.

Le *European Open Science Cloud* (EOSC), dont l'événement de lancement a lieu ce vendredi à Vienne, est un autre grand enjeu pour l'Espace européen de la recherche, en matière d'Open Research Data. L'objectif est

rien moins que de rendre repérables, accessibles, interopérables et réutilisables les données produites par les chercheurs européens.

Il ne s'agit donc pas d'un Cloud tel que celui que nous utilisons pour stocker nos photos et autres mp3, mais plutôt de développer un langage Open Science commun pour nos données scientifiques. Le Cloud permettra aux chercheurs de croiser et d'interroger, sur un mode interdisciplinaire et selon le principe du « as Open as possible, as Closed as necessary », des ensembles de données qui autrement demeureraient hermétiques les uns aux autres. Autrement dit, c'est là l'opportunité pour nos chercheurs de poser de nouvelles questions de recherche, de développer de nouvelles méthodologies et, dans l'esprit de la science ouverte, de contribuer à apporter de nouvelles solutions aux défis de société auxquels nous faisons face.

### **Evaluation de la recherche**

Les changements nécessaires vers une science plus ouverte – et ce quel que soit le ou les modèles à adopter - ne se feront que si les chercheurs sont incités à s'inscrire plus avant dans des pratiques Open Science. Comme je vous l'ai dit la qualité scientifique des contenus doit être garantie, et même améliorée. Il faut aussi que dans l'évaluation de la recherche proprement dite, ces efforts vers la science ouverte soient reconnus à leur juste valeur. Tant à l'échelon européen, national, régional qu'institutionnel, les pratiques d'évaluation doivent évoluer.

A l'échelon européen, une source d'inspiration est l'OS-CAM, l'Open Science Career Assessment Matrix. Il s'agit de tenir compte des différentes dimensions de l'Open Science pour proposer des critères d'évaluation des chercheurs dans tous les secteurs, dans toutes les disciplines, et aux différentes étapes de la carrière. Je vous en recommande la lecture.

### **Suivi Open Science en FWB**

Vous l'aurez compris, la Science Ouverte fait partie de mes priorités en matière de recherche scientifique. La réflexion en la matière est bien engagée en FWB et elle se déroule en divers lieux. Des initiatives sont en cours, comme le projet de méta-portail qui nous permettra de moissonner

les données de nos différents répertoires Open Access et de donner une visibilité et une accessibilité renforcées aux travaux de nos chercheurs ou encore RÉFÉR, le répertoire de littérature grise destiné à archiver et à rendre accessibles les rapports de recherche commandités par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je souhaite encore renforcer l'échange d'information et construire avec les différentes parties prenantes une **feuille de route Open Science** qui tiendra compte de tous les éléments que j'ai pu évoquer, et en particulier qui intégrera pleinement la question de l'Open Access aux données de recherche. Par conséquent j'ai chargé mon administration de mettre sur pied un groupe de travail dédié à l'Open Science, dans le cadre du Groupe de suivi de l'Espace européen de la recherche en FWB. Ce groupe, auquel mon Cabinet participe, a d'ores et déjà entamé ses travaux et rassemble notamment des experts de l'ARES, du CREF, du FNRS et de l'Administration, ainsi que des spécialistes extérieurs.

L'enjeu est également – je dirais même : l'enjeu est avant tout - de continuer à communiquer et à échanger avec la communauté des chercheurs. Les politiques Open Science n'ont de sens, et elles ne réussiront, que si nous les construisons tous ensemble.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention et je souhaite à ORBi, pour les 10 années qui viennent, de jouer un rôle encore plus important dans la diffusion des savoirs en FWB et dans le reste du monde.

**Jean-Claude MARCOURT**